



EDITORIAL

Troupeau de Laurent et René Tramier, Revendran, Colmars, octobre 2021.

DE NOMBREUX DÉFIS A RELEVER !

Je suis éleveur ovin et producteur de foin au sein d'un GAEC sur la commune d'Aureille, située entre Crau et Alpilles, dont je suis désormais le maire. Notre troupeau transhume depuis trois générations sur des alpages de la commune de Colmars, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Lors du Conseil d'administration du 18 octobre 2021, j'ai eu l'honneur d'être élu Président de la Maison de la transhumance. Je prends ainsi la suite de René Tramier, Président depuis la création de l'Association, en avril 1997, avec à ses côtés Jean Boutin et Jean-Claude Duclos, Vice-Présidents, que je tiens vivement à remercier, notamment pour avoir respecté l'esprit dans lequel elle a été fondée : regrouper les éleveurs, les écologistes et les représentants du monde culturel, afin d'assurer le développement de la pratique de la transhumance dans une dimension méditerranéenne. Notre association fête ainsi ce printemps ses 25 ans d'existence. Cet anniversaire correspond à une période charnière pour la Maison de la transhumance, dont plusieurs projets vont prendre un nouvel élan : en tout premier lieu le GR®69 La Routo®, qui, après une quinzaine d'années de travail sans relâche avec nos partenaires de l'Unione Montana Valle Stura, en Piémont italien, va enfin être véritablement lancé d'ici à cet été. C'est également le cas de la gamme de vêtements de pleine nature en laine mérinos d'Arles, projet auquel je suis très attaché en tant qu'éleveur sélectionneur de cette race emblématique de la grande transhumance. Le dossier d'inscription de la transhumance au Patrimoine

Culturel Immatériel de l'humanité va être déposé ce printemps à l'UNESCO par les partenaires français, en collaboration avec six autres pays : Espagne, Roumanie, Croatie, Albanie, Luxembourg, Andorre. Il sera accompagné d'un ambitieux Plan de sauvegarde et de valorisation, avec l'espoir d'une reconnaissance à l'UNESCO d'ici à la fin de l'année 2023. En juin prochain, cela fera également dix ans que la Maison de la transhumance est installée sur le Domaine du Merle, lieu emblématique pour la profession, au cœur de la plaine de la Crau. Il s'agit là encore d'un dossier dans lequel l'association est très investie. Faire de ce domaine ce qu'il devrait être, c'est-à-dire un haut lieu de recherche et de formation pour l'agriculture méditerranéenne du futur et une vitrine de ce que l'agriculture peut apporter à la société dans la conjoncture complexe où elle se trouve. Faire également en sorte que soit respecté l'essence et l'esprit du legs de la famille Abram, qui date d'une centaine d'années, à l'heure où l'Institut Agro Montpellier, propriétaire du domaine depuis 1948, s'est restructuré dans une dimension nationale. Cela ne pourra se réaliser selon nous sans une révision complète de la gouvernance du domaine, en redonnant notamment toute sa place au rôle que doit y jouer le Conseil de la Fondation prévu par le legs. J'y suis personnellement très attaché.

Lionel ESCOFFIER,

Président de la Maison de la transhumance



Qinghai, Chinese Tibet, novembre 2018.

■ LE BÉTAIL EST-IL TOUJOURS MAUVAIS POUR LA PLANÈTE ?

Ainsi s'intitule un rapport de 70 pages publié en anglais par PASTRES (cf. <https://pastres.org>), à la suite d'une recherche financée par le Conseil de l'Europe, dans le cadre de la préparation de l'année internationale du pastoralisme et des éleveurs pastoraux, en 2026 (IYRP *International year of rangelands and pastoralists*, cf. www.iyrp.info). Il est en effet difficile d'entendre dire et répéter que

la réduction des gaz à effet de serre sans laquelle notre planète deviendra vite invivable, dépend de la baisse de la consommation de lait et de viande. Les auteurs de ce rapport remettent en cause cette affirmation en observant qu'elle a principalement cours dans les pays les plus riches dont la population consomme le plus de viande. Mais ce qu'ils veulent surtout faire valoir c'est la distinction qu'il faut faire entre l'élevage industriel et l'élevage pastoral. Ils notent que cet élevage concerne plus de 50 % de la surface terrestre et assure la subsistance de millions d'êtres humains et la maintenance de paysages de grande qualité. S'il est admis que 14,5 % des gaz à effets de serre proviennent du bétail, les données manquent pour connaître la part qu'en émet les élevages pastoraux. Des mesures ponctuelles permettent cependant de constater que ces élevages

qui ne nécessitent que très peu d'intrants n'en émettent qu'une part infime. S'attardant sur trois sites pastoraux précis, en Sardaigne, au Tibet et au nord du Sénégal, ils observent que le procès fait à l'élevage pastoral est un faux procès, basé sur des déductions simplistes et inappropriées. Plutôt que de considérer ces éleveurs pastoraux comme des destructeurs de l'environnement et des pollueurs de la planète, mieux vaudrait savoir prendre en compte les savoir-faire et les modes d'utilisation de l'espace, riches de millénaires d'expériences et constitutifs de l'environnement dont bénéficie l'humanité toute entière. Si de nombreuses études renseignent déjà cette forme d'élevage et ses différents apports, d'autres seront encore nécessaire pour mesurer plus précisément ses effets et apprécier notamment la capacité des systèmes pastoraux extensifs à stocker du carbone. Ce rapport s'achève sur un certain nombre de recommandations dont la nécessité de reconnaître le processus de production dans la globalité de ses effets, plutôt que le produit lui-même. Il invite enfin les éleveurs pastoraux et leurs organisations professionnelles à être beaucoup plus présents qu'ils ne le sont dans les débats mondiaux sur le climat et l'avenir de l'alimentation.

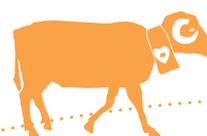
■ LA RESTAURATION DE LA BERGERIE DE LA ROMANIERE, EN DISCUSSION

Depuis plusieurs années, la commune d'Eyguières s'intéresse à la valorisation du petit patrimoine bâti en cœur et aux abords du massif forestier. Aujourd'hui, son attention se porte tout particulièrement sur la bergerie de la Romanière. En effet, sa localisation implique une grande visibilité et la dynamique à l'œuvre sur le territoire (mise en œuvre du GR®69 La Routo®, révision de la Charte du Parc naturel régional des Alpilles) ainsi que la volonté des propriétaires, une famille d'éleveurs transhumants installés sur la commune, de ne pas laisser périr ce petit bâtiment, incite à porter ce projet de valorisation en priorité. Située sur l'itinéraire de Saint Jacques de Compostelle, et désormais du GR®69 La Routo®, la bergerie de la Romanière est également connue du public randonneur pour sa voûte insolite et



Bergerie de la Romanière, novembre 2017.

son implantation entre la plaine de Crau et la chaîne des Alpilles. Une première réunion technique, en présence des propriétaires, de la commune d'Eyguières, de la Maison de la transhumance et du Parc naturel régional des Alpilles s'est tenue le 11 mars 2021. Au programme des discussions : la mise hors péril du bâtiment et sa valorisation. Un diagnostic architectural du bâtiment a également été réalisé, et une étude historique, permettant une mise en perspective générale du site, est en cours. A ce jour, la valorisation de la bergerie a été pensée en deux temps. Une première phase de travaux d'urgence visera la mise hors péril et la consolidation du bâti existant. De laquelle pourra suivre une deuxième, orientée vers les usages futurs du site, restant à définir. La bergerie représente le support idéal d'une valorisation pédagogique et culturelle en lien notamment avec la randonnée et le pastoralisme. Tout reste ainsi à imaginer. C'est le moment de rêver et de définir les contours d'un nouvel usage du lieu. Pour l'heure, si les demandes de subventions pour la mise hors péril du bâtiment reçoivent des suites favorables, alors la première phase de travaux pourra être envisagée.





Karin Huet, draille des troupeaux d'Arles, plateau de Valensole, mai 2021.

■ LE SURGISSEMENT DES ALPES EN SIX SEMAINES

Du 2 mai au 21 juin derniers, l'écrivain-voyageuse Karin Huet a suivi *La Routo*, accompagnée d'un âne. Conquise, elle se propose de reprendre ce parcours chaque année en tant que colporteuse de littérature transhumante. « Marseillaise, souvent fonçant en 3h d'auto voir mon éditeur près d'Embrun, je désirais regarder les Alpes se hausser sur l'horizon à un rythme plus naturel : à pied. Avec l'aide d'un quadrupède qui m'allègerait de mon barda (tente, vivres, carnets). J'adoptai donc l'itinéraire des bergers, de leurs brebis et de leurs ânes : je risquais peu de m'y heurter à des passages où-il-faut-mettre-les-mains. À l'usage, *La Routo* m'a offert bien mieux que cette facilité. L'émergence des montagnes, certes. Partie de Fontvieille, je m'avance parmi les oliviers vers Sainte Victoire qui fait le gros dos. D'entre les coquelicots de Valensole, je guigne les Alpes enneigées au loin. Puis elles disparaissent ! Car j'y suis ; je halète aux flancs de leurs vallées, les sens dans mes mollets. Enfin ! les alpages. Toutes les cimes blanches à nouveau visibles, bruisant de leurs cascades, s'écartant pour nous laisser passer en Italie...

Marcher sur le GR®69 c'est aussi cultiver l'attention au pastoralisme. Dès la basse Provence, la discrète musique des sonnailles incite le regard à chercher le troupeau. Paît-il ou chôme-t-il ? Chèvres ? *Mouréous* ? Combien de chiens ? Et quand va-t-il amontagner ? De mener mon âne au long des drailles, tantôt allègre tantôt exténuée, je me sens un brin bergère. À la halte, tandis que je l'observe brouter, l'esprit de l'herbivore s'insinue en moi. Pour sûr, le compagnonnage avec cette bête, autant que la longueur probatoire du parcours, favorise la rencontre avec éleveurs à la ferme puis bergers en estive. Goûter leurs fromages, les suivre aux jumelles, les écouter de longs moments causer de leur métier entrouvre un riche univers, à la fois séculaire et tout palpitant. La connaissance ainsi amorcée, je brûle de l'approfondir en découvrant sur le sujet les écrits de Berthe Pélestor, Aimée Castain, Scipion, Finbert, Giono et tant d'autres... Hé ! mon âne ! Avec ces livres dans tes sacoches, repartons à la prochaine belle saison faire *La Routo* ou ses variantes et, en plein air, donnons-en lecture, partageons le récit de nos aventures et poursuivons l'échange, dans les villages, les écoles, les associations culturelles, les bergeries, les marchés, les campings, les familles, les alpages, les refuges. »



Troupeau de Rove d'Hélène Hueng, Pierredon, massif des Alpilles, novembre 2021.

■ LES CHALAISIEIS ET LA TRANSHUMANCE

Fondé en 1124 sur le piémont méridional du massif de Chartreuse, l'ordre monastique des Chalaisiens disparaît au début du XIV^e siècle.

La situation des dix abbayes et des trois prieurés qui le composent, des Alpes à la Provence littorale, et la ressource que tirent ces établissements religieux de l'élevage ovin ont amené plusieurs spécialistes, historiens et chartistes, à laisser entendre que leur vie temporelle s'organisait autour de la transhumance. De là à penser que ces moines aient pu associer leur vie spirituelle aux mouvements des troupeaux qu'ils conduisaient, d'étés en hivers, des pâturages d'altitude à ceux de la Crau, il n'y a qu'un pas que certains n'ont pas hésité à faire. Quelques documents d'archives attestent, il est vrai, de tels mouvements, des monastères chalaisiens de Lure et de Boscodon vers les parcours de la plaine de Mouriès et de la Crau, proches de la plus méridionale des abbayes chalaisiennes, celle de Pierredon, au cœur des Alpilles. C'est pour tenter d'établir plus précisément ce qu'il en était de la pratique de la transhumance chez les Chalaisiens que Jean-Claude Duclos a mené une recherche dont il a rendu compte le 16 janvier dernier, dans le cadre des conférences publiques de l'Académie d'Arles. Observant tout d'abord que tous les

monastères alpins, (ceux des Chartreux, des Cisterciens ou des Bénédictins) tiraient profit de l'élevage ovin, du XII^e au XIV^e siècle, et étaient amenés à faire hiverner leurs troupeaux - plutôt que transhumer, vue la distance -, dans les vallées et les plaines voisines, il en déduit que la pratique n'était pas spécifique aux Chalaisiens. Il montre aussi que si deux chartes du XIII^e siècle attestent bien l'existence d'une transhumance hivernale des troupeaux de Lure et de Boscodon, en direction du nord de la Crau, aucun autre document ne permet d'établir, à propos de l'élevage ovin et de sa conduite, une relation ni avec Pierredon ni avec d'autres monastères chalaisiens. Ces déductions n'enlèvent évidemment rien à l'histoire de cet ordre monastique éphémère dont le remarquable patrimoine bâti continue de témoigner. Retourner aujourd'hui sur le site de Pierredon a par ailleurs permis à Patrick Fabre et Jean-Claude Duclos d'y rencontrer une chevière courageuse, Hélène Hueng, qui à la tête d'un troupeau de chèvres du Rove, conduit un élevage pastoral exemplaire, en parfaite harmonie avec les objectifs du Parc naturel régional des Alpilles, dans ce domaine.



AGENDA

Du 17 au 20 mars

Salon Destinations Nature

Stand La Routo - Maison de la transhumance

Paris - Porte de Versailles

www.destinations-nature.com

Du 25 au 27 mars

Salon du Randonneur

Stand La Routo - Maison de la transhumance

Centre des Congrès - Lyon

www.randonnee.org

Du 1^{er} avril 2022 au 31 octobre 2023

Exposition Territoire de Transhumances

Unesco Géoparc de Haute-Provence

Musée Promenade - Digne-les-Bains

www.geoparchauteprovence.com



Du 1^{er} au 3 avril

Festival Envie d'ailleurs

Stand La Routo - Maison de la transhumance

Mouans-Sartoux

www.festivalenviedailleurs.com

Vendredi 8 et samedi 9 avril

Festival du film

"Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain"

Organisation Cerpam/Estivalp, dans le cadre

du programme Leader coopération La Routo

Digne-les-Bains.

www.cerpam.com

Du 21 au 23 avril

Fête de la transhumance de Fonvieille

www.fontvieille.fr

Du 21 au 23 avril

Festival de la tonte

Les Baux de Provence

www.lesbauxdeprovence.com

Du 22 au 30 avril

Exposition « Drailles et chemins »

Espace culturel Robert de Lamaron

Salon-de-Provence

www.salondeprovence.fr

Samedi 30 avril 2022

Fête de la transhumance

de Salon-de-Provence

www.salondeprovence.fr

Dimanche 22 mai

Fête de la transhumance

de Vinon-sur-Verdon

www.vinon-sur-verdon.fr

Du 3 au 5 juin 2022

Salon des Agricultures de Provence

Domaine du Merle - Salon de Provence

www.salondesagriculturesdeprovence.com



MAISON DE LA TRANSHUMANCE



Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles

13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : s.plateel@transhumance.org

Sites internet :

www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre

Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel

Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information :

Claire Dallemagne, Laura Dalmazzini, Jean-Claude Duclos,

Lionel Escoffier, Patrick Fabre, Karin Huet

Crédits photos : Patrick Fabre, Ian Scoones

(PASTRES project : www.pastres.org)

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 25 €/an

En tant que personne morale (structure) : 60 €/an